

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Date de la Convocation :	29 mars 2023
Date de l’Affichage :	7 avril 2023
Conseillers en exercice :	14
Présents :	8
Votants :	10

Le 4 avril 2023

à 18 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.

Étaient présents:

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR — Isabelle GRIFFOND-BOITIER - Corinne HOEFFEL - Myriam PETHITHORY -

MM - Daniel BERTHAUD – Gérard BOICHOT - Olivier CARREY –
formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Mmes Pascale PION - Lysiane FRANCES-PY - Céline SCHWARTZ –
M. Vincent NEDEY.

Absent

MM. Didier BERÇOT - Jean-Pierre MUSSIO

Procurations :

Lysiane FRANCES-PY à Carole THOUESNY
Pascale PION à Gérard BOICHOT (jusqu'à 18h10)

M. Gérard BOICHOT a été élu **secrétaire**.

OBJET : Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal. Modification.

Madame le Maire rappelle la délibération n° 9 du 6 juin 2020 relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil municipal.

Suite à la démission de Sébastien GEORGES, la délibération est modifiée comme suit :

« En cas d'empêchement du Maire, la suppléance de la présente délégation sera exercée par Madame Valérie BEAUSEIGNEUR Première Adjointe, puis par Monsieur Daniel BERTHAUD, Deuxième Adjoint, en cas d'empêchement de Valérie BEAUSEIGNEUR.

L'exposé du Maire entendu, les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité des voix la modification.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

DASLE, le 6 avril 2023

Madame le Maire,



Mme Carole THOUESNY

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 025-212501969-20230404-DCM_2023_13-DE

Berger
Levraut